

Au fil de Noeux

FÉVRIER 2016

Journal Municipal de la Ville de Noeux-les-Mines

www.noeux-les-mines.fr
03.21.61.38.00

EDITO



Amies Nœuxoises,
Amis Nœuxois,
Chers concitoyens,

Une nouvelle année vient de commencer et nous espérons tous qu'elle soit meilleure que la précédente.

Notre ville, elle, continue d'aller de l'avant.

Une salle des fêtes très accueillante, un Centre d'Animation et d'Hébergement toujours plus moderne, confortable et ouvert sur l'extérieur, et une jeunesse qui a envie de plus réconfortant et réjouissant ?!

Dans ce numéro, vous retrouverez un condensé des manifestations locales, sportives, culturelles ou associatives qui se sont déroulées depuis janvier.

Votre Maire,
Serge Marcellak



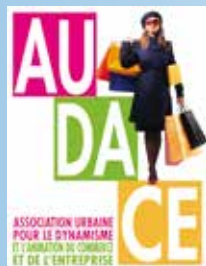
⇐ **Vœux du Maire**

n°8

Nouveau Conseil Municipal des Jeunes



⇐ **Téléthon**



Depuis le 27 avril 2015, une nouvelle association de commerçants s'est créée dans notre ville.

«AUDACE» est, à ce jour, composée de 64 commerçants, faisant de cette union, l'une des plus importantes de la région.

Suivez l'actualité de vos commerçants et artisans sur :

association audace noeux

www.audace62.fr

Cérémonie des Vœux du Maire

Le jeudi 28 janvier dernier, à la salle des Fêtes, pour la première fois, Noeux-les-Mines comptait deux Maires pour présenter leurs vœux de bonne et heureuse année.

En effet, Serge Marcellak était accompagné de Rémy Voisin, le nouveau maire du Conseil Municipal des Jeunes.

Récemment élu à cette fonction, Rémy a souligné la chance qu'il avait de représenter, avec ses camarades du CMJ, la jeunesse noeuxoise au sein de la collectivité.

Après le discours d'entrée de Jacques Switalski, les prestations de la Chorale Vox Cantabile, de l'Harmonie Municipale, et la diffusion d'un film retraçant l'année écoulée, la Ville s'est vu remettre un prix d'excellence environnementale pour son comportement éco responsable en matière d'économie de l'eau. C'est monsieur Alban Ferries, Président de la Société H2Eau qui a



remis lui-même le prix à Monsieur le Maire.

Avant l'intervention de Michel Dagbert, Président du Département, Karine Gauthier, Conseillère Départementale a pris la parole pour rappeler les missions fondamentales exercées par cette assemblée au profit de la collectivité.



Vœux d'Artois Comm.

C'est la salle des Fêtes de Noeux-les-Mines, qu'Artois Comm. avait choisi cette année pour célébrer sa cérémonie de vœux.

Après une allocution d'accueil de Serge Marcellak, Maire et Vice-Président d'Artois Comm., et de Pierre Duriez, Président du Conseil de Développement, Alain Wacheux, Président de la Communauté d'Agglomération, s'est exprimé longuement sur les actions passées et les projets à venir de cette grande Communauté. Michel Dagbert, Président du Département a clôturé cette cérémonie d'échanges de vœux.



le Conseil Municipal des Jeunes

Des élections avaient eu lieu en novembre dans les établissements scolaires nœuxois accueillant des élèves de cycle 3 et CLIS, les écoles Pergaud, Saint-Éxupéry et Blin, afin d'élire un nouveau Conseil Municipal Jeunes. Après les opérations de votes, 21 jeunes candidats ont été élus, accompagnés de 6 suppléants.

Après un voyage d'intégration à l'Assemblée Nationale le 28 décembre, il restait à choisir un, ou une maire, à cette nouvelle équipe municipale.



C'est en présence de Serge Janquin, Député de notre circonscription, que Rémi Voisin a donc été élu, par ses camarades, Maire du Conseil Municipal Jeunes, le 16 janvier.

Cette nouvelle équipe a, d'ores et déjà, plusieurs projets en tête pour la Ville. Ces projets seront étudiés et travaillés par les jeunes conseillers, épaulés par les élus adultes et sous la houlette de Nathalie Paul, Conseillère Déléguée en charge du CMJ.



Les 16^{èmes} Harmoniades



Pour la 16^{ème} édition des Harmoniades, l'Orchestre d'Harmonie avait invité son homologue de Harnes.

Légèrement décalée cette année, cette manifestation organisée au profit du Téléthon, s'est déroulée la 17 janvier au Centre Culturel Georges Brassens.

Sous la direction de Pierre-Marie Fontaine

et de Richard Czajkowski, lui-même ancien musicien harnésien, notre formation a interprété des morceaux très variés, passant du classique avec Johann Strauss, père et fils, à de la musique soul avec Quincy Jones.

L'Orchestre de Harnes, a, quant à lui, allié musique moderne avec Queen ou Abba, et musique du monde avec une Rhapsodie écossaise.

Belle opération pour cette nouvelle édition du Téléthon Nœuxois.

Le Comité Local du Téléthon, présidé par Chantal Urbanski, avait innové cette année, en organisant un défilé dans les rues de la ville, suivi d'une soirée dansante sur le thème «flu». Près de 300 personnes se sont prises au jeu !



Succès au rendez-vous également, pour les autres manifestations qui se sont déroulées sur plusieurs semaines : bal country, Harmoniades, tournois de handball, basket, baptêmes en camions et en quads, aquabiking...

La mobilisation des nœuxois pour vaincre les maladies génétiques n'est plus à prouver, et

elle aura permis de récolter pour ce Téléthon 2015, la somme de **10 645,58 €**.

Auxquels s'ajoutent les dons formulés par téléphone et internet. Pour info, ces dons envoyés directement à l'AFM s'élevaient à 7000 € l'année dernière.

Auditions musicales

Afin d'habituer les nouveaux musiciens à jouer en public et ainsi maîtriser leur trac, les professeurs de l'École Municipale de Musique organisent chaque année, plusieurs auditions.

En janvier, ces auditions concernaient les classes de violon, piano et cuivres.

Une vingtaine d'élèves se sont donc succédés, devant un public attentif aux progrès réalisés.



Les prochaines auditions se dérouleront en avril pour les classes de saxophone, hautbois, guitare et clarinette.

Détente corporelle, Harmonie du Corps et de l'Esprit, Confiance en soi, Espoir...

... Quelques-uns des bienfaits que peuvent vous apporter la Sophrologie et la relaxation !

Grâce à son association «Relaxarianes», Josiane Bednarek, sophrologue, vous accueille et vous aide à lutter contre le stress, la fatigue ou les insomnies, les douleurs, les tensions, les troubles de la concentration...

Pour votre bien-être, réservez votre séance, le jeudi à 18 h 15, au Centre Culturel Georges Brassens, avenue Guillon. Tél. : 06.31.56.81.41

Relaxariane



Le Conseil Citoyen est en place, l'association Terre Noeue est en marche

Le conseil citoyen de Noeux-les Mines, qui regroupe des habitants volontaires puis tirés au sort (Annabelle MIELCZAREK, Présidente; Michel DONFUT, Vice-Président; Brigitte CASAPPA, Trésorière; Daniel REGNIER, Secrétaire; Karine Lagache, Secrétaire adjointe; Maureen PETITPREZ, Chargée de Communication) Alain DISTINGUIN et des acteurs locaux (Secours Populaire, FPH, Noeux Environnement, Jeunesses Noeuxoises) s'est récemment constitué en Association.

L'association a pour vocation l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier prioritaire « Terre Noeue » (cf. plan) et ce, dans plusieurs domaines : le logement, le cadre de vie, l'emploi, l'éducation, l'insertion professionnelle ...

« *Bien dans ma ville, bien dans ma vie* ».

Les membres de l'Association démarcheront les habitants du quartier prioritaire en mars et en avril, afin de présenter leurs projets et recueillir leurs souhaits et impressions.

Les «démarcheurs» seront identifiables grâce à leur badge, et pourront justifier de leur qualité de membre du Conseil Citoyen en vous présentant l'arrêté préfectoral et leur carte d'identité :



réservez-leur le meilleur accueil !

Candidats titulaires du collège des Habitants : Brigitte CASAPPA, Nathalie BUCHET, Annabelle MIELCZAREK, Daniel REGNIER, Jean-Claude KEMPCZYNSKI, Michel DONFUT, Alain DUTY, Alain DISTINGUIN, Jean-Claude POUILLY. Suppléants : Karine LAGACHE, Maurine PETITPREZ, Alain DUTY, Alain DISTINGUIN, Jean-Claude POUILLY.

Candidats titulaires au collège des Acteurs Locaux : Martine MOULIN, Gwendoline DAVELU, Jean-Claude BRONCQUART, Romain GAYOT. Suppléants : Capucine MACHUT, Sylvie CLAUSEN.

*En application de l'article 7 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 24/02/2014 les conseils citoyens ont été instaurés dans chaque ville ayant un quartier dit «prioritaire» (délimité en fonction des revenus de ses habitants).

Jeunesse Légendes Animées en Artois



Dans le cadre de la seconde édition des légendes animées en Artois, un intervenant de l'Association Cellofan, est venu, durant les vacances d'octobre, expliquer aux enfants de Croqu'École les techniques de réalisation d'un film

d'animation.

Sur le thème des contes et légendes d'Artois, les enfants ont ainsi imaginé et mis en scène une histoire qui s'est vue projetée sur grand écran au cinéma les Étoiles de Bruay,

en compétition amicale avec les réalisations des enfants des communes de Beuvry, Barlin et Bruay.

Production qui a fait la fierté de Marianne Attagnant, Adjointe aux Accueils de Loisirs.



OBJET :
Prescription de la révision
générale du Plan Local
d'Urbanisme.

**Délibération affichée
Le 6 Octobre 2015
Le Maire,**



**Acte rendu exécutoire
Après dépôt en
sous-Préfecture
Le 07/10/2015**

Registre des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2015 N° 14

L'an deux mille quinze, le 29 Septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Serge MARCELLAK, Maire, en suite de convocation en date du 23 Septembre 2015.

Étaient présents : M. Switalski, Mme Attagnani, M. Charisse, Mme Urbanski, MM Piteux, Sobolewski, Noret et Mme Dumari, Adjoint ; Mmes Krol, Boclet, MM Niglia, Corgnot, Mme Cousin, MM. Codevelle, Hoberg, Mme Paul, M. Mayolle, Mmes Antkowiak, Jaskalski, M. Antochewicz, Mmes Gauthier, Godart, Mademoiselle Hoberg, M. Bugzel, Mme Ganina, M. Machut, Conseillers municipaux.

Mme Froot, M. Blondel et Mme Louchart avaient donné respectivement procuration à MM. Switalski, Noret et Machut.

Étaient absents : MM Maréville-Martens, Villedary, Mme Verheyde.

Mademoiselle Julie Hoberg a été désignée comme secrétaire.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de procéder à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-1 et suivants, et notamment L.123-6, L.123-13, L.300-2 et R.123-1 ;

Considérant que la révision du PLU suscitait un intérêt évident pour une gestion du développement durable communal.

Considérant qu'il convient de :

1) Faire évoluer le Plan Local de l'Urbanisme actuel dont l'approbation remonte au 28 octobre 2011 afin notamment de
- modifier le règlement sur la hauteur des clôtures et des hauteurs des seuils de dalle, préciser le point de référence des hauteurs de construction, clarifier les règles d'implantations sur limites séparatives ;
- mettre à jour les servitudes d'utilité publique ;
- prendre en compte le Programme Local de l'Habitat ;
- introduire des préconisations issues des lois Grenelle 2 et ALUR
- prendre en compte et corriger le zonage en fonction des plans de préservations ou cours d'élaboration.

2) Prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme,

3) Faire que l'élaboration porte sur l'intégralité du territoire de la commune conformément à l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme,

4) Faire que la concertation suive les modalités suivantes :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires
- article spécial dans la presse locale
- articles dans le bulletin municipal
- exposition publique avant que le PLU ne soit arrêté
- dossier disponible en mairie
- un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- possibilité d'écrire au maire

La Municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

• cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU.
• à l'issue de cette concertation, M. le maire en présentera le bilan au Conseil Municipal qui en délibérera et arrêtera le projet de PLU.

5) donner délégation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la révision du PLU et la vectorisation du cadastre.

6) solliciter de l'État qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à la révision générale du PLU conformément à l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme, 7 - dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget fonction 20 à l'article 6231 pour les annonces et 6226 pour les honoraires de prestation de service.

7) Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, notifier la présente délibération :

- à Madame la Préfète,
- aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
- aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture,
- au Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale, ARTOIS COMM.
- à l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de programme local de l'habitat, ARTOIS COMM.
- au Président de l'établissement public compétent en matière d'organisation des transports urbains, le syndicat mixte de transports Artois Gohelle
- aux Maires des communes limitrophes : Verquin, Verquigneul, Labourse, Saily Labourse, Mazingarbe, Sains en Gohelle, Hersin Coupiigny, Barlin, Hoochin, Drouvin le Marais
- Aux Présidents des Établissements Publics de Coopération Intercommunale directement intéressés : Le SIVOM de la Gohelle

Conformément à l'article R.123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois, mention en sera faite dans un journal diffusé dans le département.

Après avis de la Commission des Finances,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de procéder à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, conformément à la procédure susmentionnée.

Les crédits nécessaires seront prélevés au Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

REQULE 07 OCT. 2015



Vie Sportive



Concours Régional de Tir à l'Arc

18 clubs étaient représentés lors du Concours Régional de Tir à l'Arc, organisé par les Archers noëuxois, les 9 et 10 janvier derniers.

Durant la compétition, comptant pour le critérium national, 126 archers de tous âges se sont affrontés, avec l'agilité, la maîtrise et la concentration nécessaires à la pratique de ce sport.

Le club local, *les Archers Noëuxois*, compte une quarantaine d'adhérents. Au cours de cette compétition, une dizaine d'entre eux ont terminé aux meilleures places du podium.

Félicitations donc à Alain Duty et ses compagnons du club, qui auront également l'honneur d'organiser les 14 et 15 mai prochains, la 32^{ème} édition du Critérium National Ufolep en extérieur.

Le Parcours du Cœur

Initiée par la Fédération Française de Cardiologie, cette manifestation nationale qui se déroule au printemps, a pour objectif de prévenir les maladies cardio-vasculaires en proposant des circuits accessibles à tous en marchant,



en courant, en roulant, en nageant voire en skiant...

Dans notre ville, le Parcours du Cœur se déroulera les 2 et 3 avril prochains.

Renseignements :

06.22.28.63.22

Stage de Handball

Le Handball Club Noëuxois organise, pour les jeunes nés entre 1999 et 2011, un stage de handball, du 13 au 15 avril 2016, de 14 h 30 à 16 h au Cosec.

Gratuit pour les licenciés, et ouvert aux extérieurs pour 2 €, ce stage propose une découverte et une initiation de la discipline et de ses règles d'arbitrage.

Inscriptions auprès des dirigeants du club, dans le local mis à disposition en Mairie.



Travaux en ville et Cadre de Vie

Le Centre d'Animation et d'Hébergement : plus fonctionnel et moderne



Un espace détente a été aménagé dernièrement dans les locaux. Entièrement rénovée par les services municipaux, cette salle comprend un canapé d'angle et un écran TV.

Le Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord souhaite offrir aux groupes bénéficiant de ses services, un accueil de haute qualité.

D'une capacité totale de 59 lits, en chambres de 2 à 5 couchages, avec ses 2 salles de classe, une salle panoramique avec vue sur le lac et son réfectoire de 250 couverts, le Centre ne cesse de se moderniser pour offrir un confort optimum.



Un tableau interactif équipe maintenant une des salles de classe pour animer réunions et formations.



Un distributeur de boissons et friandises est mis à disposition des groupes dans le hall du bâtiment.

Tous les couchages ont été équipés de nouveaux couvre-lits, de meilleure qualité et aux couleurs plus modernes.



La Salle des Fêtes... fleurie

Après les travaux de peinture et d'éclairage il y a quelques mois, la transformation de la salle des fêtes s'est poursuivie avec, en janvier, la phase de décoration.

Un aménagement floral a été installé autour de la salle donnant un aspect festif à la salle bien nommée.



C'est King Flowers, l'un des commerçants de Audace qui a réalisé ces compositions.

En parallèle, des volets roulants automatisés, installés par la Société Hublé, séparent maintenant la salle des Fêtes de la salle Annexe.



Vie Associative

Bourse aux Oiseaux



Plus de 1000 spécimens étaient présentés lors de la Bourse aux Oiseaux de la Volière Nœuxoise les 9 et 10 janvier derniers, à la salle des Fêtes.

Becs droits ou crochus, multicolores ou unis, ces canaris et perruches, ont fait la joie des promeneurs et des acheteurs venus en nombre.

L'Association, sous la présidence de Jean-Noël Dusquesnoy, accueillera de nouveau le public en septembre prochain, pour la 37^{ème} édition du Salon des Oiseaux.

79^{ème} Exposition Avicole

Malgré le côté traditionnel de la manifestation, on ne cesse d'être surpris par la beauté et l'originalité des animaux présentés lors de l'exposition avicole de la société nœuxoise.

Pigeons, lapins, poules, coqs, faisans, de toutes tailles, de toutes races, étaient ainsi exposés et notés par un jury de connaisseurs, les 15, 16 et 17 janvier à la salle Mendès France.

Comme chaque année, Edmond Chrastek et son équipe ont fait profiter les enfants des établissements scolaires, de cette exposition, qui pour la plupart d'entre eux, constitue une découverte.



Tournoi de Playstation

Belle initiative de la part des dirigeants de l'US Nœux pour ces vacances de février : organiser un Tournoi de Playstation.

Devant l'engouement des 35 jeunes présents, ce tournoi s'est déroulé sur deux après-midis, les mardi 9 et jeudi 11 février.

Les enfants se sont donc affrontés sur le jeu (de football !) FIFA16, tout en dégustant les crêpes préparées par les mamans des joueurs.





**Infos
pratiques**

⇒ **BRADERIE DE PRINTEMPS**

La Braderie de Printemps aura lieu le Dimanche 17 Avril de 8 h à 18 h de la Place Verte à la Place du Château d'Eau.

Inscriptions, en Mairie, du mardi 1^{er} Mars au vendredi 15 avril, de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 exclusivement.

Les commerçants nœuxois sont prioritaires quant à l'occupation de l'espace au droit de leur façade (numéro d'inscription au registre du commerce obligatoire).

* 3,50 € les 3 mètres pour les particuliers

* 2 € le mètre pour les commerçants

Chèques libellés à l'ordre du Trésor Public et pièce d'identité obligatoire.

RAPPEL

⇒ **Inscriptions Scolaires - Rentrée 2016**

Les inscriptions scolaires pour les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle ont lieu en Mairie. Priorité aux enfants nés en 2013.

Veillez vous munir de la photocopie du livret de famille (page de l'enfant et des parents), la photocopie du carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile.

⇒ **MÉDAILLE DU TRAVAIL**

La prochaine promotion se tiendra le 14 juillet.

Date limite de dépôt des dossiers : le 7 Mai.

Pièces à fournir : Carte d'identité valide, Livret militaire, Certificats des employeurs.

⇒ **CARTE D'IDENTITÉ**

Le délai d'attente pour une nouvelle carte d'identité est de minimum 3 semaines. Attention nouveaux imprimés ! Il est préférable de passer les retirer directement en Mairie.

⇒ **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes gens âgés de 16 ans sont priés de se présenter en Mairie, au service état-civil, muni du livret de famille et de la carte d'identité.



⇒ **INFORMATION SNCF**

Dans le cadre des projets d'aménagements urbains sur la ville de Lens, les équipes SNCF Réseau construisent un ouvrage d'art permettant de franchir les voies de la ligne Arras-Dunkerque, à proximité immédiate du Stade Bollaert-Delelis.

Commencés en septembre 2015, ces travaux se termineront début avril 2016.

Ils nécessiteront, de la part de SNCF Mobilités, une **interruption totale de circulation ferro-**

viaire entre Lens et Hazebrouck du vendredi 24 mars à 17 h 30 au mardi 29 mars à 5 h 00.

SNCF Mobilités mettra tout en œuvre pour diminuer la gêne occasionnée aux usagers des lignes TGV et TER concernées et assurera leur prise en charge.

Les outils de vente TGV ont pris en compte cette interruption totale de circulation dans l'offre qui est faite aux clients.

Etat Civil

Naissances - Félicitations aux parents de...

Maëlle FORTIN

Dayven SPAS

Sharly DANTIN

Marlow DANTIN

Layana LEMAIRE

Tyler THOREL

Thaïs JUDEK BACQUEVILLE

Aria CUENOUD

Enzo LESIRE

Zakary DILIWIDI

Owen DELMARRE HILAK

Tayro TEILHET

Noé CARON

Louane GUILLEMANT LACROIX

Jade DEGROS

France WABLE LIBERT

Décès - Ils nous ont quittés...

Paule WABLE le 2 janvier

Christian NOGRET le 6 janvier

Guy DUBUIS le 9 janvier

Irène CREPEL le 18 janvier

Sabrina POIRET le 19 janvier

Jacques CLERET le 28 janvier

Bernard FORTIN le 29 janvier

Léon KUCZYNSKI le 30 janvier

TRIBUNE LIBRE

Parole à l'opposition

Depuis le début de mandat, pour permettre aux Noeuxoises et Noeuxois de se faire entendre, nous les invitons à nous contacter à l'adresse suivante :

notrevillecestnotrevie@gmail.com

NUMÉROS UTILES

° Samu : 15

° Samu Social : 115

° Police Secours : 17

° Pompiers : 18

° Numéro d'Urgence Européen : 112

° Accueil sans abris : 115

° Services aux malentendants : 114

° Allo Enfance maltraitée : 119

° Enfants disparus : 116

° Sida Info Service : 0800 840 800

° Police Nationale : 03.91.82.64.20

° Centre antipoison : 0825.81.28.22

° Violences femmes info : 3919

° Alcooliques anonymes : 0820.32.68.83

° SOS amitié : 03.21.71.01.71

° Centre Hospitalier de Béthune : 03.21.64.44.44

° Clinique Anne d'Artois : 08.26.20.01.10

° Clinique Ambroise Paré : 03.21.63.44.00

° Suicide écoute : 01.45.39.40.00

Sortir à Noeux

Mars

THÉÂTRE

Sans Queue ni Tête

avec la Troupe de la Boule de Cristal

Samedi 5 Mars à 20 h

Centre Culturel Georges Brassens

Rés. 03.21.26.59.59

REPAS POLONAIS

Dimanche 6 mars

Salle Mendès France

Rens. : 03.21.66.13.38

CONCOURS RÉGIONAL AMATEUR

«Georges Fontaine»

Samedi 12 mars, de 14 h à 18 h

École de Musique

CONCERT

Samedi 12 mars, 20 h

1^{ère} partie : Lauréats du Concours Georges Fontaine

2^{ème} partie : Libertrio

Salle Brassens

SOIRÉE CAMPAGNARDE

Samedi 12 mars, 18 h 30

Salle Mendès France

organisée par l'Association

Nœuxois de Cœur

Rés. : 07.82.17.91.78 ou 09.53.92.16.76

SALON POLONAIS

Spécial Pâques

Samedi 19 mars - de 10 h à 19 h

Centre Culturel Georges Brassens

Repas polonais sur réservation

organisé par l'Office Culturel

Rés. : 03.21.26.38.73 ou 03.21.26.59.59

CONCERT

Tribute Daniel Balavoine

Vendredi 25 mars, 20 h

Salle Brassens

organisé par Le Secours Populaire

1^{ère} partie : Tribute C.Jérôme

Rens. : 03.61.09.85.08

CONCOURS DE CHANT

«Y'a d'la voix»

Samedi 26 mars

17 h : enfants 3 à 16 ans

19 h : 16 ans et plus

Salle Brassens

Rens. : 03.61.09.85.08

BAL DE PÂQUES

Dimanche 27 mars : 17 h à 1 h

du matin

Lundi 28 mars : 17 h à 21 h

Salle Mendès France

Organisé par la Lyre Nœuxoise

22^{ème} BOURSE AUX ARMES

Lundi 28 mars - de 8 h à 15 h

Salle des Fêtes

organisée par le Groupement des Collectionneurs de Noeux et Environs

Rens. : 07.62.63.91.56

CHASSE à L'OEUF

Lundi 28 Mars, à 9 h 30

Base Nautique et

Centre d'Hébergement

Réservé aux enfants scolarisés à Nœux

Avril

VOYAGE EN POLOGNE

JELENIJA GORA - CIEPLICE

Départ le 1er avril 2016 dans la soirée

Retour le 10 avril 2016 dans la matinée

Visites : KARPACZ - BOLESŁAWIEC - PIECHOWICE - KOWARY...

Une journée à PRAGUE en République Tchèque

organisé par les Anciens KSMP

Autocar grand confort - Pension

complète. Rens : 03.21.66.13.38 -

06.82.31.37.64 - 03.21.66.51.30

BAL COUNTRY

Samedi 2 avril de 19 h

à 1 h du matin

Salle Mendès France

organisé par le Liberty Country 62

Rens. : 06.25.06.30.84

JOURNÉE VENTE

TOUT à 1 EURO et

Brocante à petits prix !

Vendredi 8 avril - de 9 h à 18 h

Centre Social Louise Michel

(derrière la Mairie)

SOIRÉE DISCO DANCE

Samedi 9 avril

Salle Mendès France

organisée par le Club de Futsall

Nœuxois

SPECTACLE

«La Croisière ça m'use !»

Chansons et sketches

Samedi 16 avril à 20 h,

Dimanche 17 avril à 16 h

Centre Culturel Georges Brassens

présenté par La Berline

Rens. : 03.21.66.34.09

amjombart@gmail.com

BRADERIE DE PRINTEMPS

Dimanche 17 avril

de 8 h à 18 h

de la Place Verte à la Place du

Château d'Eau

+ **Repas Moules-Frites**

Salle Mendès France

organisée par les communaux

Rens. : 06.42.50.03.62

DÉPORTATION

Dimanche 24 avril

Dépôt de gerbes et cérémonie

Place Jean Jaurès

Salle des Fêtes

SALON DU POLAR

Dimanche 24 avril, à partir

de 10 h

Plus de 30 auteurs

Concours de Nouvelles,

Exposition de Bertrand Binois,

Chasse aux livres

Salle Brassens